



**Doc. 11666**

25 juin 2008

## Le droit à la liberté de religion en Algérie: l'affaire Habiba Konida

### Proposition de résolution<sup>1</sup>

déposée par M. James CLAPPISON et d'autres membres de l'Assemblée

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

L'Assemblée a pris connaissance de l'arrestation de Habiba Konida, une Algérienne de 37 ans, le 29 mars 2008, alors que 10 exemplaires de la Bible étaient en sa possession; l'Assemblée note également que le fait de détenir des livres religieux sans autorisation a récemment été érigé en infraction en droit algérien.

L'Assemblée constate que Habiba Konida va être jugée en Algérie et qu'elle risque une peine d'emprisonnement pour les faits qui lui sont reprochés.

L'Assemblée se déclare vivement préoccupée par l'affaire Habiba Konida tout comme par d'autres cas de violation manifeste du droit à la liberté de religion en Algérie.

L'Assemblée considère que la situation en matière de liberté de religion et l'affaire Habiba Konida devraient être abordées au Sommet sur la Méditerranée le 13 juillet à Paris pour promouvoir l'Union pour la Méditerranée.

*Signé (voir au verso)*

---

1. Renvoyée à la commission des questions politiques, pour information: Renvoi no 3477 (29e séance, 29 septembre 2008).



*Signé<sup>2</sup>*:

CLAPPISON James, Royaume-Uni  
BENDER Ryszard, Pologne, GDE  
BJARNADÓTTIR Guðfinna S., Islande  
BOSWELL Tim, Royaume-Uni, GDE  
CHOPE Christopher, Royaume-Uni, GDE  
DOBELIS Juris, Lettonie, GDE  
EVANS Nigel, Royaume-Uni  
GREENWAY John, Royaume-Uni  
HANCOCK Mike, Royaume-Uni, ADLE  
MALINS Humfrey, Royaume-Uni  
VAKSDAL Øyvind, Norvège  
WALTER Robert, Royaume-Uni, GDE  
WILSHIRE David, Royaume-Uni, GDE  
WOLDSETH Karin S., Norvège

---

2. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
GDE: Groupe démocrate européen